

# AGEFIPH Ile-de-France

## CHIFFRES CLÉS 2017

### Nos résultats progressent, restons mobilisés...

Notre action pour l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées porte ses fruits. Les résultats 2017 sont maintenant disponibles et ils illustrent cette amélioration. L'année aura été marquée par une augmentation de 9% des insertions des personnes handicapées dans l'emploi, une hausse de 20% des contrats d'apprentissage et une stabilité des maintiens dans l'emploi. Nous nous réjouissons de ces chiffres positifs issus des actions conjointes menées par l'ensemble des services de la Délégation Régionale Agefiph et de ses partenaires. Pour autant, nous gardons à l'esprit que le taux de chômage des personnes handicapées reste deux fois supérieur à la moyenne des demandeurs d'emploi.

Des enjeux importants nous concernent : l'accélération des mutations économiques et l'impact sur l'évolution des métiers et des compétences, le vieillissement de la population salariée handicapée, l'allongement de la durée du temps de travail...

### De fortes ambitions

Plus que jamais, nous restons mobilisés pour être à l'écoute des attentes du territoire et répondre aux besoins des personnes handicapées et des entreprises. Dans cet esprit, la Délégation Régionale Ile-de-France se fait fort de traduire en actions le nouveau plan stratégique de l'Agefiph défini en concertation avec ses partenaires.

Cinq ambitions fortes fondent cette nouvelle stratégie :

- Sécuriser les parcours professionnels des personnes handicapées dans le cadre d'une offre d'intervention renouvelée, évolutive et en appui des dispositifs de droit commun,
- Renforcer l'accès des personnes handicapées à la formation de droit commun,

- Mobiliser les entreprises et le monde économique et social pour l'emploi des personnes handicapées,
- Agir sur le système des acteurs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et du travail au bénéfice de l'emploi des personnes handicapées,
- Repositionner l'Agefiph pour la rendre plus lisible et plus visible.

### Un engagement collectif

Ces ambitions se réaliseront grâce à la mobilisation des partenaires institutionnels, des partenaires sociaux, et des partenaires opérationnels.

Avec une nouvelle organisation territoriale et une offre de services repensée, l'équipe de l'Agefiph est plus que jamais mobilisée pour relever avec vous, les défis qui nous attendent.

2017 a été une année particulière qui a marqué le 30ème anniversaire de la loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des personnes handicapées et peu après celui de la création de l'Agefiph. Serez-vous un partenaire particulier et privilégié pour poursuivre et amplifier avec nous les actions pour les personnes handicapées et les employeurs ?

Je vous remercie très sincèrement pour les collaborations accomplies et par avance pour l'engagement renouvelé. Imaginons et créons ensemble les réponses de demain.

**Lahouari Merabti**  
Délégué Régional

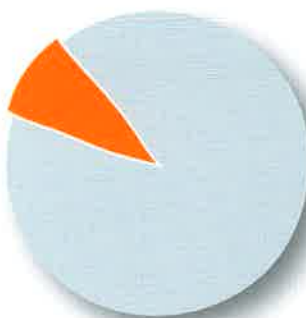
# LE FINANCEMENT DES AIDES ET DES PRESTATIONS

**38,3 M€**



consacrés au soutien de l'insertion et / ou du maintien des personnes handicapées dans l'emploi

9% du national

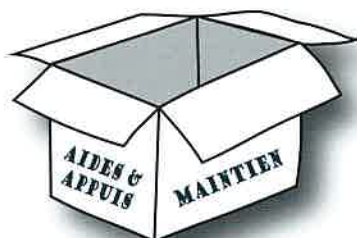
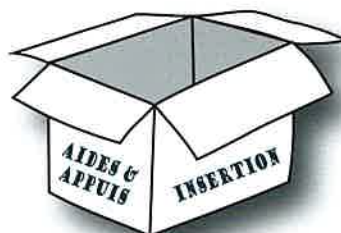


## LES PRINCIPAUX MOYENS UTILISÉS

**10 327** personnes nouvellement accompagnées par Cap emploi (secteurs privé et public)

**1 275** bénéficiaires de l'enveloppe personnalisée d'aide ponctuelle à l'emploi (EPAPE)

**184** bénéficiaires de l'aide à l'insertion professionnelle (AIP)



**1 765** nouvelles situations accompagnées par Sameth (secteurs privé et public)

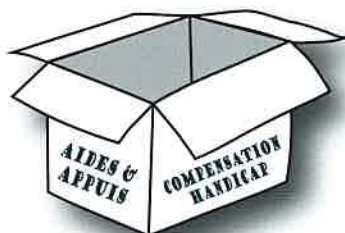
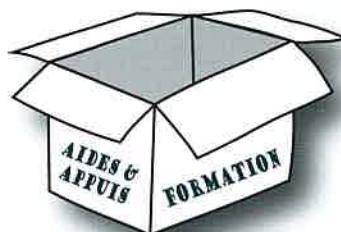
**171** aides à l'emploi des travailleurs handicapés (AETH) mobilisés

**262** aides au maintien

**1 254** bénéficiaires d'actions de mobilisation, remise à niveau

**541** entrées en formation dont 415 en formation préqualifiante, qualifiante et 126 formations certifiantes et diplômantes

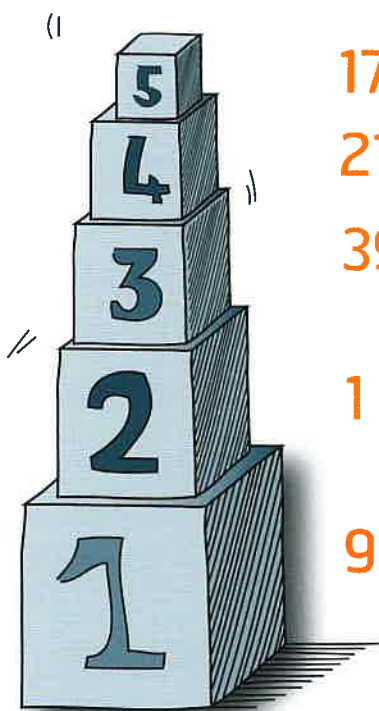
**628** bénéficiaires de la prestation spécifique d'orientation professionnelle (PSOP)



**1 209** aides humaines, aides techniques et aides à la mobilité

**878** aides à l'accessibilité des situations de travail

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS (secteurs privé et public)



**178** CONTRATS D'APPRENTISSAGE AIDÉS PAR L'AGEFIPH ▼

**215** CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH ▲

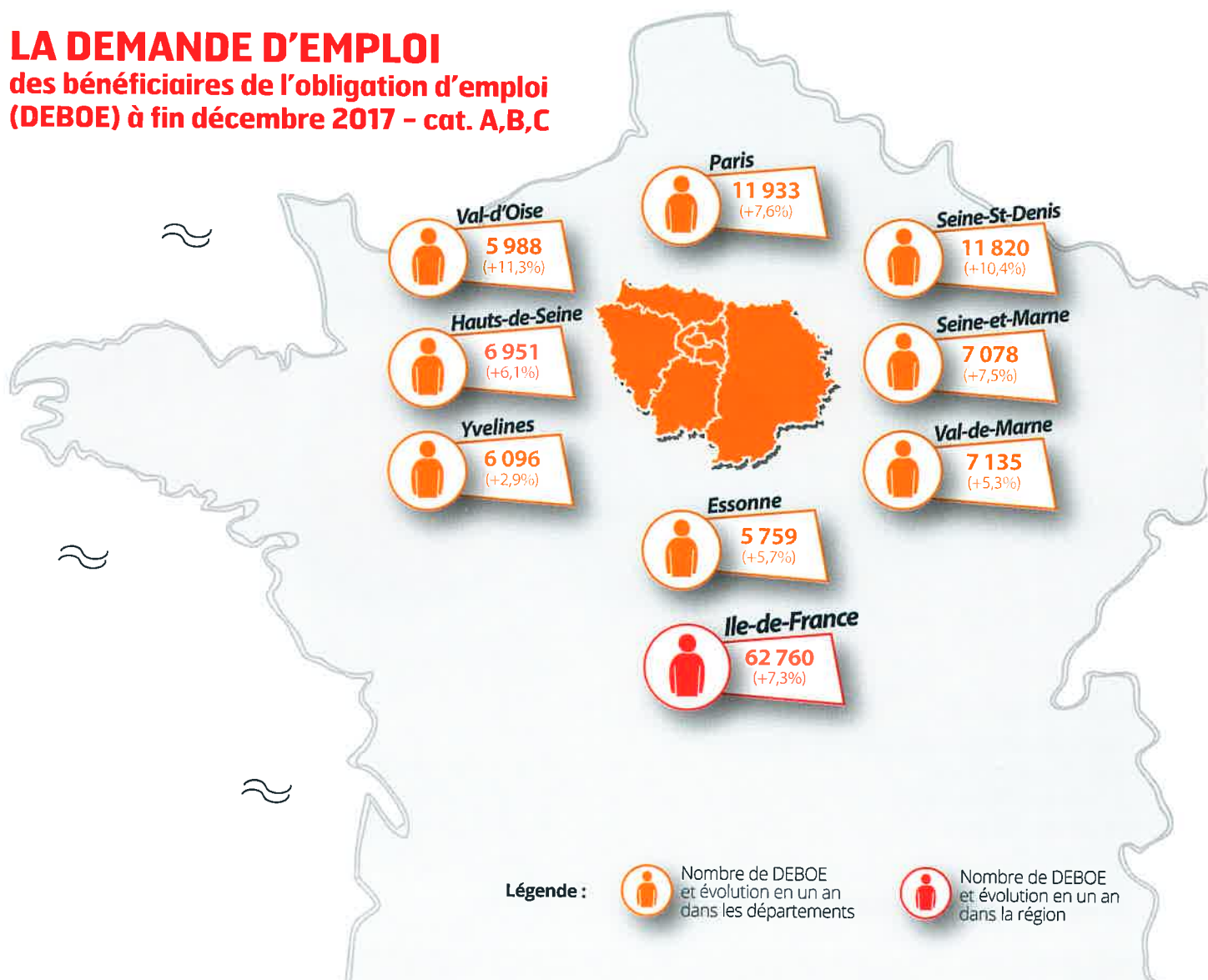
**393** CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AIDÉS PAR L'AGEFIPH ▲

**1 567** MAINTIENS DANS L'EMPLOI PAR LES SAMETH ►

**9 894** INSERTIONS PAR LES CAP EMPLOI ▼

▼ en hausse en un an   ► stable   ▲ en baisse

## LA DEMANDE D'EMPLOI des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) à fin décembre 2017 - cat. A,B,C



## L'Agefiph, ses missions, son organisation

L'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées) est créée avec la loi du 10 juillet 1987, instaurant l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés dans les établissements privés de 20 salariés et plus. Sa mission est de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé, au moyen des contributions versées par les entreprises.

Pour déployer son offre d'intervention et construire les partenariats au plus près des territoires, l'Agefiph est présente dans toutes les régions.

### Les missions de la Délégation Régionale Ile-de-France

Partenaire du service public de l'emploi, la Délégation Régionale Ile-de-France participe à la déclinaison et à l'animation des politiques régionales visant à mobiliser les dispositifs de droit commun en direction des personnes handicapées et à articuler son intervention avec les leurs. À ce titre, elle développe des partenariats avec la Direccte, le Conseil Régional, Pôle emploi, les partenaires sociaux, le FIPHFP (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la Fonction publique) et les partenaires opérationnels (Cap emploi/Sameth, OPCA, OPACIF, ...).

La Délégation Régionale anime et déploie l'offre de services de l'Agefiph en relation étroite avec ses partenaires OPS Cap emploi / Sameth dédiés à l'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi. Elle accompagne les entreprises dans la réponse à leurs besoins. Elle a également en charge la sélection, le pilotage et l'animation de prestataires dédiés à la formation et l'orientation, au conseil à la création d'entreprise, au conseil à l'aménagement des situations de travail, à l'expertise sur les principaux types de handicap, ... Enfin, notre équipe est chargée de faire rayonner notre action sur la région Ile-de-France, de conseiller nos bénéficiaires et le grand public, et de délivrer nos aides à travers le traitement de dossiers de demande de subvention.



#### NOUS CONTACTER :

#### DÉLÉGATION RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE

IMMEUBLE LE BAUDRAN  
21-37 RUE DE STALINGRAD  
24-28 VILLA BAUDRAN  
94110 ARCUEIL  
TÉL : 0 800 11 10 09  
[ile-de-france@agefiph.asso.fr](mailto:ile-de-france@agefiph.asso.fr)